



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 9 septembre 2025

N° d'affaire : 2024.FINPA.92

Loi sur les caisses de pension cantonales (LCPC) (Modification)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Les modifications de la Loi sur les caisses de pension cantonales (LCPC) (Modification) sont adoptées en première lecture.

Berne, le 9 septembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général